

Motion du Conseil de l'UFR Langues, Littératures et Cultures Étrangères de l'Université Lille 3 contre les projets de réforme/refondation/refonte de la formation des enseignants, des Masters « Métiers de l'enseignement », de la désignation des Masters et du statut des enseignants-chercheurs.

Les Assises de l'ESR avaient suscité une attente – la transformation de l'enseignement supérieur au terme d'une véritable concertation ; mais force est de constater que les universitaires n'ont pas été entendus sur de très nombreux points.

Les projets de loi, élaborés une fois de plus dans la précipitation, laissent présager des changements gravement préjudiciables à l'Université et à la Recherche.

Le Conseil de l'UFR de Langues Littératures et Cultures Étrangères de l'Université Lille 3 réuni le 5 février 2013 déclare ce qui suit :

– sur la formation des enseignants

Nous condamnons et rejetons le projet de loi de Refondation de l'École, projet mené par le Ministère de l'Éducation sans concertation avec les universitaires et avec un calendrier qui méconnaît gravement les réalités des établissements. Non seulement le Ministère n'entend pas revenir sur un système de « mastérisation » qui couple Master et concours dans une équation folle (pour les formateurs comme pour les étudiants, malmenés par des réformes incessantes depuis des années), crée le problème des étudiants « reçus-collés » et nuit à l'année d'assistantat à l'étranger, mais il aggrave la situation en instaurant les ESPE, véritables « grandes écoles » de la formation, sous l'autorité directe du Rectorat, et dont les universités vont devenir les prestataires.

Les ESPE vont contribuer à tarir le vivier des étudiants en Master Recherche, rendre impossibles les passerelles entre les différents parcours et menacer, à terme, l'existence des centres de recherche dans les universités. Alors qu'il sera toujours légalement possible de passer un CAPES de lettres ou de langue en ayant obtenu un Master de Mathématiques, la disparition d'épreuves disciplinaires fortes au concours ne peut que compromettre la qualité de l'enseignement dans les lycées et collèges. D'une manière générale, nous condamnons la réduction progressive à la portion congrue du socle disciplinaire, pourtant indispensable à la formation de tout enseignant.

– sur l'offre de formation en Master

Suite aux déclarations tendant à laisser penser que le passage de l'habilitation des diplômés à l'accréditation des universités par le ministère sera prétexte à la construction d'une nomenclature nationale dans laquelle les formations seront contraintes de se couler, nous dénonçons la méthode employée prétendument pour rendre l'offre plus lisible et affirmons que les spécificités professionnelles d'un Master se lisent au niveau de la spécialité ; nous demandons donc que les spécialités de Master soient préservées.

– sur le statut national des enseignants-chercheurs

Nous nous associons pleinement à la démarche de la CP-CNU et de diverses sections du CNU pour réaffirmer l'importance fondamentale des missions du CNU dans la gestion des carrières des enseignants-chercheurs. Seul le CNU, notamment par la procédure de la qualification, apporte la garantie d'un statut national, rempart contre les contractualisations individualisées voulues au nom de l'harmonisation européenne.

Nous affirmons que le CNU est la seule instance nationale légitime pour mener à bien toute mission d'évaluation des enseignants-chercheurs, nous opposons à une « évaluation individuelle récurrente » obligatoire dont les finalités pourraient être un alourdissement des services statutaires ou tout autre usage assimilable à une sanction et estimons que l'évaluation doit être un processus de valorisation du travail des enseignants-chercheurs, intervenant à leur initiative, dans le cadre d'une demande de qualification, de promotion, de PES ou de CRCT.

Le Conseil de l'UFR LLCE appelle les instances de l'Université Lille 3 à prendre clairement position sur les questions ci-dessus évoquées.

Motion adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents ou représentés.